



VILLE
D'OLONZAC en MINERVOIS
34210 HÉRAULT

Département de l'HERAULT
Arrondissement de BEZIERS
Commune d'OLONZAC

Envoyé en préfecture le 12/04/2022

Reçu en préfecture le 12/04/2022

Affiché le

SLOW

ID : 034-213401896-20220407-2022020-DE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
des
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 7 Avril 2022

Délibération N° 2022-020

L'an deux mille vingt-deux, le sept Avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Luc LOUIS, Maire.

Etaient présents : L. LOUIS, B. FALCOU, G. NICKLES, N. PECH, B. ORTIZ, MJ. FOUQUET, JA. PUJOL, N. HEREDIA, C. VORDY, C. BESSIEUX, L. DEPAUW, R. KERKHOF, N. ALBIGES et A. REMY

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 14

Absent excusé :

Pouvoir :

JY DUFAUD a donné pouvoir à N. HEREDIA

A. MOLINA a donné pouvoir à B. FALCOU

J. MOLIERE a donné pouvoir à G. NICKLES

S. SAMPIETRO a donné pouvoir à N. PECH

M. MAYNADIER a donné pouvoir à MJ. FOUQUET

Secrétaire de séance : MJ. FOUQUET

OBJET : Acquisition de 2 parcelles de terre à usage de chemin cadastrées section AE 266 et section AE 268 à l'euro symbolique

Vu le courrier de M. BALESTE Nicolas en date du 8/11/2021 proposant à M. le Maire de vendre à l'euro symbolique à la commune les 2 parcelles cadastrées aux sections AE 266 et AE 268

Considérant l'intérêt que représente cette acquisition pour la commune,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve l'acquisition par la commune des parcelles de terre à usage de chemin cadastrées section AE 266 (surface 6 ca) et section AE 268 (surface 24 ca) lieu-dit Miraille pour le montant de 1€
- Autorise M. le Maire à établir et à signer au nom de la commune tous les documents et actes nécessaires auprès d'un notaire
- Confirme que les crédits nécessaires à l'acquisition de ces parcelles sont inscrits au budget, aux chapitres et articles prévus à cet effet.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

A Olonzac,

Le 8 Avril 2022

POUR EXTRAIT CONFORME

Certifié exécutoire,
Le Maire,

Luc LOUIS

